Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 056-215600024-20260917-2026_67-DE

AMBON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice :	**19**
Présents :	**19**
Votants :	**19**
Secrétaire de séance :	**Mme Jeanne LE PALLEC**

Date de la convocation : 11 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune d'Ambon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Noël PAUL, Maire.

Présents : MM et Mmes Noël PAUL, Erwan PERRUCHOT, Aurore CELARD, François ROBIN, Gwénola LE BRAZIDEC, Christophe CHEVEREAU, Christophe LE GAL, Nicolas MONATTE, Claire LECUE, Vincent REIGNER, Mélanie THÉBAUD, Anaïs ROBERT, Damien LE TENDRE, Ludivine LE NEVEN, Neige VICTOR, Jeanne LE PALLEC, Julien DEMETTRE, Delphine MATHOU, Guillaume FREDET.

Absents excusés : /

Absent : /

DELIBERATION 2026.67
OBJET : Présentation du Rapport d'Activité 2025 de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2025 des services d'Arc Sud Bretagne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** du rapport d'activité 2025 des services d'Arc Sud Bretagne.

Pour extrait conforme

La secrétaire de séance,

Jeanne LE PALLEC

MAIRIE d'AMBON

Le Maire,

Noël PAUL